

La nomination du Haut-commissaire en Algérie (RTL, 20 mars 1962)

Source: RTL, Paris, 22, rue Bayard.

Algérie: les accords d'Evian / Louis Terrenoire.- RTL [Prod.], 20 mars 1962. RTL, Paris. - SON (02:05, Montage, Son original).

Copyright: (c) Archives RTL

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_nomination_du_haut_commissaire_en_algerie_rtl_20_mars_1962-fr-17cefb2b-9e23-40cf-8e0e-394784bc7e6c.html

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

La nomination du Haut-commissaire en Algérie (RTL, 20 mars 1962)

[Journaliste] Donc, vous le savez maintenant, hier à 17h30, une étape importante était franchie sur le chemin de la paix en Algérie : c'était à Evian, la signature des accords sur le cessez-le-feu. Vingt-quatre heures plus tard on pouvait dire qu'une autre étape était franchie, franchie à Paris celle-là, et, semble-t-il, sans grande difficulté puisque, commencé à 15 heures, le conseil extraordinaire des ministres prenait fin déjà à 17h45. C'est en effet une étape importante qui a été franchie cet après-midi puisque ce conseil devait désigner le nom du haut-commissaire en Algérie et ceux des douze membres de l'exécutif provisoire. En somme, une étape qui, elle aussi, marquera l'avenir immédiat en Algérie, un avenir qui sera prochainement marqué par le référendum. Là encore, c'est au cours du conseil de cet après-midi que la date de ce référendum devait être décidée. Nous allons tout d'abord vous faire entendre le communiqué que monsieur Terrenoire a lu aux journalistes à l'issue de ce conseil.

[Louis Terrenoire] C'est officiel, le général de Gaulle, président de la République, a réuni le conseil des ministres le lundi 19 mars à 15 heures. Le ministre d'État chargé des affaires algériennes a rendu compte des pourparlers qui viennent d'avoir lieu à Evian et en a commenté les conclusions. Sur sa proposition et sur celle du garde des Sceaux, ministre de la Justice, ont été approuvés des décrets relatifs aux conditions de la consultation d'autodétermination des populations algériennes, à l'organisation provisoire des pouvoirs publics en Algérie, à l'amnistie et à l'institution d'un tribunal de l'ordre public en Algérie. Sur la proposition du ministre d'État chargé des affaires algériennes, monsieur Christian Fouchet a été nommé haut-commissaire en Algérie. Le conseil a exprimé sa satisfaction au sujet de la manière dont monsieur Jean Morin, délégué général, a rempli ses fonctions.

[Journaliste] Donc, à part la nomination au poste de haut-commissaire en Algérie de monsieur Christian Fouchet, vous constatez qu'un conseil extraordinaire peut donner suite à un communiqué parfaitement ordinaire.